Image not found or type unknown

Abandon du domicile familial

Par **Bridoux corinne**, le **17/07/2017** à **17:50**

Bonjour,
Mon mari a décidé de quitter le domicile conjugal dès mon retour de vacances.
En partant, il me dit qu'il va déclarer son départ à la gendarmerie.
Doit-il vraiment le faire ? Est-ce que ça ne peut pas bénéfique que pour moi ?
Je vous remercie.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés